N°41 | Coordination SUD | SEPTEMBRE 2025

LES NOTES DE SUD

CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

Construire durable dans le cadre de projets de solidarité internationale

© urbaMonde/urbaSEN

1 UN ENJEU STRATÉGIQUE À FORT IMPACT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

La construction de bâtiments, de petits aménagements et d'infrastructures, qu'ils soient à usage résidentiel (habitat individuel et collectif), tertiaire marchand ou non marchand (local professionnel/commercial, bâtiment à usage administratif, culturel, sanitaire, éducatif, cultuel…), industriel (lieu de stockage, de production…) ou des services essentiels (latrines publiques…) est une action récurrente pour la majorité des ONG de Solidarité Internationale (SI). Plus spécifiquement, certaines ONG se penchent sur les enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie avec une expertise en architecture et urbanisme. Pour ces acteurs, **mieux intégrer les enjeux environnementaux dans la construction répond à un triple enjeu : réduire l'impact carbone des bâtiments, les rendre plus résilients face aux aléas climatiques et améliorer le confort et la qualité de vie des usager·ères**.

Réduire l'impact carbone des bâtiments

En 2023, le secteur du bâtiment représentait **34% des émissions mondiales de CO_2 et 32% de la demande mondiale en énergie**[1], en tenant compte à la fois de la construction, de l'utilisation (chauffage, rafraîchissement, équipements…) et de la fin de vie des bâtiments. Pour limiter les effets du changement climatique, différents partenariats et coalitions d'acteurs à l'échelle internationale (Marrakech Partnership, GlobalABC, Conseil mondial des entreprises écologiques, Feuille de route de Yaouné…) visent à rendre le secteur du bâtiment neutre en carbone d'ici 2050. Malgré ces engagements, les émissions du secteur ont **augmenté de 5,4% entre 2015 et 2023**. Cette hausse est en partie due à **l'urbanisation rapide**, souvent mal maîtrisée. En Afrique, par exemple, la surface bâtie devrait doubler d'ici 2050, portée en grande partie par l'auto-construction et le développement des zones périurbaines. Dans le même temps, les matériaux traditionnels sont peu à peu délaissés au profit de **techniques « modernes » standardisées** utilisant des matériaux très émetteurs de carbone (béton, acier, tôle…), souvent importés, chers à transporter, et peu créateurs d'emplois locaux.

L'ambition de réduction des émissions de CO_2 du secteur du bâtiment et de la construction suppose de repenser nos manières de planifier et de construire : choisir des matériaux plus sobres, valoriser les savoir-faire locaux, limiter l'étalement urbain et concevoir des bâtiments plus efficaces et adaptés à l'évolution du climat.

Rendre les bâtiments plus résilients face aux aléas climatiques

Sous l'effet du changement climatique, les catastrophes naturelles peuvent devenir plus fréquentes et/ou intenses. Des aléas tels que les vents forts, pluies intenses, incursions marines, chaleurs extrêmes ou glissements de terrain **fragilisent les bâtiments, les rendent parfois inhabitables, voire les détruisent**. De telles catastrophes peuvent entraîner des déplacements temporaires ou définitifs de populations vers des zones déjà surpeuplées, exacerbant les tensions sociales et foncières. Ces dynamiques **impactent de façon plus importante les populations déjà très vulnérables, vivant dans des quartiers précaires**.

Au-delà de ces événements ponctuels, le changement climatique s'accompagne également d'évolutions tendancielles, comme l'élévation progressive du niveau de la mer ou l'augmentation durable des températures moyennes, qui exercent une pression continue sur les infrastructures, la santé et les conditions de vie des habitant ·es.

La construction durable implique une conception sensible aux risques climatiques, intégrant l'analyse des vulnérabilités (présentes et futures) spécifiques au territoire.

Améliorer le confort et la qualité de vie des occupant·es et usager·ères

Dans les climats chauds, les **techniques constructives traditionnelles** telles que la voûte nubienne, les constructions en terre crue ou encore la conception bioclimatique, **offrent un confort thermique naturel**. Toutefois, le recours croissant à des matériaux dits « modernes » comme le béton peut réduire le confort thermique et favoriser les îlots de chaleur urbains. En cas de fortes chaleurs, des systèmes de climatisation ou d'isolation spécifiques sont alors nécessaires afin d'assurer des conditions d'habitabilité ou d'usage décentes, avec des conséquences environnementales (hausse des émissions et de la consommation énergétique), économiques (augmentation de la précarité énergétique et du coût de l'habitat) et sociales (impacts sur la santé et le bien-être des habitant·es et usager·ères) négatives.

Construire durable, c'est aussi protéger les populations et améliorer leur qualité de vie en anticipant les évolutions et chocs climatiques. Les techniques dites "passives" permettent un gain de confort tout en limitant les frais liés à la consommation énergétique.

1. UNEP. (2025). Global Status Report for Building and Construction 2024/2025

CONSTRUIRE DURABLE GÉNÈRE DE MULTIPLES BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES, DU NIVEAU INDIVIDUEL AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

Graphique généré avec Napkin.ai, adapté par l'auteur (2025)

Les impacts de la construction durable vont de l'individu à la communauté

En adoptant une **approche intégrée de la construction durable** – tenant compte des spécificités locales, des impacts différenciés sur certaines catégories de la population et des expériences concrètes des ONG de SI – les projets peuvent non seulement **réduire leur empreinte environnementale mais aussi contribuer significativement au développement social et économique** du territoire / de la zone d'intervention. Pour cela, il est essentiel de repenser les pratiques de construction et d'approvisionnement à chaque étape du cycle de vie du bâtiment.

2 PRINCIPES DIRECTEURS ET PISTES D'ACTIONS POUR CONSTRUIRE DURABLE SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE

Face à l'acuité des enjeux climatiques et à leurs impacts sur l'habitat et le bâtiment, il devient impératif pour les ONG de SI de repenser leurs pratiques de construction en adoptant une approche holistique afin de minimiser l'impact environnemental de leurs projets de construction, mais aussi maximiser leurs co-bénéfices sociaux et économiques. Cela implique **d'intégrer systématiquement les principes de construction durable et les spécificités des contextes locaux dans l'ensemble du cycle de vie** d'un bâtiment ou d'un aménagement, ainsi que de **réfléchir à différentes échelles** d'un projet : le bâti et ses abords, le quartier, la ville et le territoire (zones péri-urbaines et rurales).

Acteurs, gouvernance et participation

La mise en œuvre de projets de construction durable nécessite une **gouvernance claire** et la **mobilisation d'un large éventail d'acteurs**. Au cœur de cette démarche se trouvent la maîtrise d'ouvrage (qui peut être l'ONG elle-même, une collectivité locale, une communauté, une entité privée), la maîtrise d'œuvre (architectes, ingénieurs, bureaux d'études) et les usager·ères du bâtiment ou de l'aménagement. Leur collaboration étroite, ainsi qu'une **démarche participative et inclusive** sont essentielles pour garantir l'adaptation des solutions aux besoins réels et aux spécificités locales.

Planification et conception

La phase de planification et de conception est déterminante dans une démarche de construction durable car elle pose les bases de la durabilité du projet. Elle garantit en effet les conditions de succès pour la réalisation, la gestion et l'entretien de tout bâtiment, infrastructure ou aménagement.

Analyses des vulnérabilités : Il est essentiel d'analyser les vulnérabilités spécifiques du site et du type de bâtiment face aux impacts du changement climatique (augmentation des températures, modification des précipitations, événements extrêmes), et de tenir compte de l'impact différencié de ces aléas sur les différents types de populations. Il s'agit notamment d'éviter les zones à risques (inondations, érosion, glissements de terrain). Dans des zones d'urbanisation spontanée, la planification doit intégrer l'analyse topographique et hydrologique pour identifier les sites sûrs et le niveau de risque.

Diagnostic territorial, contextuel et participatif : Un diagnostic approfondi du contexte environnemental, social, économique et culturel est indispensable, mené idéalement avec la participation des futurs usager·ères. Cela permet de comprendre les pratiques constructives locales existantes, la disponibilité des matériaux et de la main-d'œuvre, les besoins des populations (confort, accès aux services), et les dynamiques économiques (filières locales).

Choix des matériaux et des modes constructifs : Des matériaux locaux et biosourcés sont à privilégier en raison de leur faible empreinte environnementale et de leur faible coût (réduisant les coûts de construction et améliorant l'accessibilité au logement pour les populations les plus vulnérables). La valorisation de techniques constructives traditionnelles, ancrées dans les cultures locales, favorisent l'appropriation des projets et la réplicabilité des solutions. De façon générale, les techniques constructives doivent être adaptées aux matériaux choisis et aux compétences locales. Elles doivent également prendre en compte les risques climatiques afin d'améliorer la résilience du bâti, et garantir le confort des usager·ères en intégrant par exemple des principes bioclimatiques (ventilation naturelle, inertie thermique).

CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE DU RISQUE INONDATION

Le **projet PING-GIRI (Pikine Irrégulier Nord-Guédiawaye - Gestion Intégrée des Risques d'Inondations)** est mis en œuvre par la **Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH)**, **UrbaSen**, **urbaMonde** et **le Gret**, dans des quartiers de la banlieue de Dakar fortement exposés au risque d'inondations.

L'approche adoptée par le projet est celle de la « gestion intégrée ». Elle allie la planification, la co-conception, la réalisation des travaux et la gestion d'infrastructures et d'aménagements de gestion des risques d'inondations, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs publics et des acteurs du territoire tout au long du processus. A cette fin, des ateliers de cartographie et de planification participative ont été organisés pour enrichir le diagnostic des risques d'inondation grâce aux connaissances locales et identifier des actions à mener.

Dans un premier temps, l'équipe du projet a créé des cartes à l'aide de photos aériennes prises par des drones et d'enquêtes sur le terrain. Sur la base de ces cartes, les associations de quartier, les habitant·es, les chefs communautaires et religieux, ainsi que les autorités politiques locales ont été réunis dans le cadre d'ateliers. Les habitant·es, aidé·es par l'équipe du projet, ont identifié les zones sensibles aux inondations sur les cartes. Ces zones ont ensuite été vérifiées par des promenades urbaines, confirmant l'emplacement des structures de drainage et des zones inondables, et validant les informations partagées au cours des ateliers. Les points GPS de ces sites ont été enregistrés afin de les spatialiser sur les cartes qui illustreront les documents de planification puis l'équipe de cartographie a mis à jour les cartes.

Dans un deuxième temps, les parties prenantes se sont intéressées aux solutions d'aménagement permettant de réduire le risque d'inondation, pouvant être réalisées à l'échelle du quartier : des aménagements permettant de gérer les eaux grises (puisards collectifs), de modifier ou réduire les ruissellements lors de fortes pluies (arrêtoirs, pavés drainants, drains) et d'améliorer la sensibilisation des habitant·es et des acteurs publics aux enjeux de la prévention et de la gestion de l'aléa 'inondation'.

RESSOURCES :

Fiche et documents projet sur le site du Gret : Gestion intégrée du risque inondation à Dakar - Pikine Irrégulier Nord-Guediawaye

Publication du Programme Solidarité Eau : Gestion Intégrée du Risque Inondation (GIRI) à l'échelle du quartier dans les villes africaines (2023)

Vidéo de présentation du projet par UrbaSen : Projet Ping-Giri (2020)

Carte aérienne réalisée par drône avec zones inondées

Carte d'analyse du MNT sur les zones basses

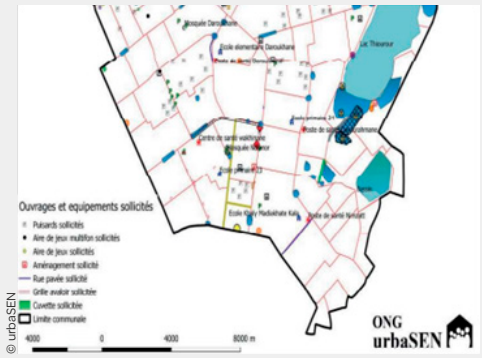

Carte présentant les zones inondables, les infrastructures existantes et les ouvrages projetés

Construction

La phase de construction concrétise les choix de conception et a un impact direct sur l'environnement et l'économie locale.

Main-d'œuvre locale et techniques HIMO : La construction durable gagne à privilégier des méthodes simples et à forte intensité de main-d'œuvre (HIMO). Celles-ci représentent un puissant levier économique et social, à condition d'inclure des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes et des femmes, souvent les plus éloigné·es des opportunités d'emploi dans le secteur.

Formation et transfert de compétences : Les solutions durables reposent sur des techniques accessibles, faciles à mettre en œuvre et appropriables par les communautés locales. Un dispositif de formation duale (théorique et pratique), adapté aux réalités du terrain, permet non seulement de diffuser ces savoir-faire mais aussi de renforcer l'autonomie et la résilience des acteurs locaux. Sur le long terme, cela constitue un vecteur essentiel de développement économique et social. Le transfert de compétences s'avère également un investissement souvent indispensable pour garantir la maintenance et le suivi des petites réparations des ouvrages réalisés.

Gestion des déchets de construction : La gestion des déchets de chantier et le réemploi de matériaux existants doivent être planifiés pour minimiser l'impact environnemental. Les problèmes de gestion des déchets (dépotoirs sauvages, incinération) soulignent le besoin de solutions pour les déchets, y compris ceux de construction.

UTILISATION DE MATÉRIAUX LOCAUX POUR LA CONSTRUCTION

La Voûte Nubienne (VN) est une technique de construction utilisant uniquement des matériaux locaux, principalement des briques de terre crue séchées au soleil. Sa mise en œuvre requiert une main-d'œuvre abondante, offrant de nombreuses opportunités d'emplois directs dans les communautés rurales.

Accessible après une formation relativement simple, elle permet à des jeunes et à des femmes d'acquérir des compétences concrètes et valorisables, favorisant l'insertion professionnelle et l'autonomie économique.

Le chantier ne génère quasiment aucun déchet : la terre utilisée provient du site même et, en fin de vie, les briques se réintègrent naturellement dans le sol. Cette caractéristique confère à la voûte nubienne une empreinte environnementale extrêmement faible.

En plus de réduire les besoins en matériaux importés, cette approche consolide une économie de proximité et valorise un savoir-faire qui s'adapte parfaitement aux conditions climatiques locales.

L'association la Voûte Nubienne (AVN) diffuse l'architecture VN en Afrique de l'Ouest. Un des axes d'actions de l'association est la formation aux métiers de la filière de construction VN. Elle accompagne ainsi la structuration, la pérennisation et l'autonomisation

© AVN

d'une filière locale en proposant des parcours de formation à l'écoconstruction VN. Ces parcours s'adressent prioritairement aux acteurs de la construction avec une méthodologie duale, alternant modules académiques et apprentissage pratique sur les chantiers. AVN accompagne également d'autres parties prenantes telles que les formateurs de la filière (maçons-formateurs VN, centres de formation professionnelle, ministères...) et les acteurs du développement (partenaires opérateurs).

RESSOURCES :

Documentation publiée par AVN :
Docs essentiels - La Voûte Nubienne

Coordination Sud. (2022).
Notes de SUD #35 | L'habitat durable et résilient en Afrique sahélienne : un défi à relever

© AVN

© AVN

Fonctionnement, entretien et usage

La performance environnementale et la durabilité d'un bâtiment dépendent non seulement de l'intégration de systèmes efficaces (collecte de l'eau de pluie, équipements économes en énergie…) mais également de son utilisation et de son entretien.

Sensibilisation et formation des usager·ères : Informer et former les usager·ères est clé pour assurer la bonne utilisation et l'entretien du bâtiment, ainsi que pour encourager l'adoption de pratiques économes en énergie et en eau. Cela permet de prolonger la durée de vie du bâtiment tout en maintenant ses performances énergétiques et sa valeur d'usage. Cet élément est d'autant plus important dans des contextes où les services essentiels sont limités, la gestion des déchets, des eaux usées et de l'assainissement reposant alors largement sur les ménages et usager·ères.

Rénovation et amélioration incrémentale du bâti : La construction de l'habitat et d'autres éléments du cadre bâti est souvent réalisée de manière incrémentale, au gré des moyens des habitant·es ou des communautés d'usager·ères. Les ONG de SI peuvent s'inscrire dans cette démarche progressive et l'accompagner afin d'en améliorer la qualité. Dans le cadre de la rénovation du bâti visant à améliorer ses caractéristiques techniques (performances énergétiques…) ou le cadre de vie des usager·ères, les ONG peuvent accompagner ces dernier ·ères à faire des choix informés et maîtriser les principales techniques.

MAITRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DANS LE CADRE BÂTI

Dans le domaine de l'efficacité énergétique du cadre bâti, le **Geres** s'intéresse particulièrement à la rénovation (énergétique ou thermique) en tant que levier d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'ONG met ainsi en œuvre des projets de rénovation énergétique visant à améliorer le confort thermique du bâtiment au Bénin, au Cambodge, en France, au Maroc, au Myanmar et au Tadjikistan. La formation et la sensibilisation des usager·ères et des acteurs intervenant dans la rénovation constituent des piliers de la durabilité de la démarche.

Le Geres impulse également des initiatives telles que les **Services d'Information Energie-Climat (SIEC)** depuis une vingtaine d'années en France, au Maroc, en Tunisie et en Asie centrale. Les SIEC visent à permettre aux citoyen·nes, collectivités et organisations implantées sur le territoire de devenir des acteurs des enjeux énergie-climat. Il s'agit de plateformes de proximité, déclinables selon les besoins et les acteurs des territoires, qui mettent l'accent sur la maîtrise de la demande en énergie.

Les SIEC se caractérisent par :

- Une thématique centrale sur l'énergie (maîtrise d'usage, empreinte carbone, énergies renouvelables, bâtiment durable…).
- Des missions de sensibilisation et de diagnostic, du conseil, de la mise en réseau, un centre de ressources et un observatoire (y compris pour ce qui concerne l'entretien du cadre bâti).
- Une gestion multi-acteurs et territoriale qui intègre la société civile, répondant aux besoins des citoyen·nes et offrant une visibilité aux acteurs institutionnels.
- Un statut de tiers de confiance indépendant et neutre.

Grâce à sa structure décentralisée et à son ancrage dans la société civile permettant de s'adapter aux spécificités locales, ce dispositif comble un manque dans les approches d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelle territoriale.

Fin de vie

La fin de vie du bâtiment est la dernière étape du cycle, où la gestion des matériaux et de l'espace est primordiale.

Réutilisation et recyclage des matériaux : Construire durable implique de privilégier et planifier la déconstruction plutôt que la démolition pour permettre le tri, la réutilisation de matériaux (charpentes, briques, tuiles…) et le recyclage. Les matériaux traditionnels comme la terre crue sont facilement réutilisables ou intègrent le milieu naturel.

Transformation des espaces et usages alternatifs : Anticiper la possibilité de transformer ou d'adapter les espaces construits pour d'autres usages si les besoins évoluent, plutôt que de démolir. Par exemple, la reconversion de zones dégradées en espaces verts et publics participe à une amélioration du cadre de vie et réduit les risques climatiques (zones de ruissellement ou d'infiltration des eaux pluviales, îlots de fraîcheur…).

Valorisation des déchets : Mettre en place des filières pour valoriser des déchets de déconstruction et d'usage qui ne peuvent être réutilisés ou recyclés.

RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DANS LE CADRE DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Dans le cadre de développement du réseau des transports publics dans la région de Dakar, **le projet de Pépinière Urbaine de Dakar** a été mis en œuvre par le **Gret**, **UrbaSen**, **urbaMonde**, le **collectif ETC** et **Transitec**. Il visait à accompagner les usager·ères et l'ensemble des habitant·es vivant dans les zones concernées à s'approprier ces équipements collectifs. Une démarche de co-conception et de co-construction des espaces publics utilisant des approches participatives a été déployée pour la construction d'un terrain multisport, d'une aire de jeux, d'un cheminement piéton et de zones de détente.

Trois axes d'intervention ont été définis afin de limiter l'impact environnemental de ces aménagements : le réemploi des matériaux, l'utilisation - dans la mesure du possible - de matériaux locaux, biosourcés et durables, et la réversibilité des aménagements. Par exemple, dans la cité résidentielle Icotaf 1 où des espaces sportifs et culturels ont été aménagés, des briques de terre comprimée et des pneus de réemploi ont été utilisés. Ces aménagements sont pensés pour être facilement démontés et réimplantés sur un autre site.

RESSOURCES :

Présentation du projet par les Pépinières Urbaines :
La Pépinière urbaine de Dakar

Fiche projet sur le site du Gret :
Pépinière urbaine de Dakar

© Studio Bainem/UrbaSEN

© Studio Bainem/UrbaSEN

© Studio Bainem/UrbaSEN

3 RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES

Prendre en compte le contexte local et les enjeux différenciés

La construction durable doit être adaptée aux climats chauds et à divers milieux (urbain, périurbain, semi-rural, rural). Les enjeux varient considérablement selon le contexte géographique et le type de bâtiment (résidentiel, tertiaire, services essentiels, espaces publics) ou d'aménagement.

Aborder toutes les étapes du cycle de vie du bâtiment

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CONSTRUCTION DURABLE À TOUTES LES ÉTAPES DU CYCLE DE VIE

Graphique généré avec Napkin.ai, adapté par l'auteur (2025)

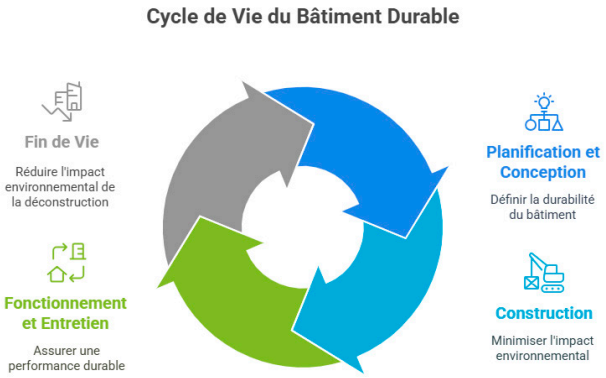

Privilégier les solutions à bas coût et appropriables localement

Les solutions doivent être économiquement viables et pouvoir être maîtrisées par les acteurs du territoire, y compris les ONG de SI et leurs partenaires.

Mettre le choix des matériaux au cœur de la conception du projet de construction

L'analyse technique et comparative des matériaux est essentielle dès la phase de conception. L'utilisation de matériaux locaux, bio-sourcés et durables est une piste clé.

Valoriser la main d'œuvre locale et la formation

La construction durable est un secteur économique pourvoyeur d'emplois, notamment pour les jeunes à condition de mobiliser les artisans locaux et d'assurer leur formation.

Promouvoir l'efficacité énergétique et le confort thermique

Les bâtiments doivent offrir un confort thermique adapté aux conditions climatiques tout en limitant les consommations énergétiques. Les rénovations énergétiques et les bâtiments « bioclimatiques » sont des approches pertinentes pour cela.

Gérer les déchets de construction et favoriser la circularité

La gestion des déchets tout au long du cycle de vie, y compris le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation en fin de vie du bâtiment, est un aspect de la construction durable. La transformation des usages ou l'anticipation de l'après-usage peut s'appliquer au bâtiment mais aussi à la valorisation d'espaces dégradés.

Adapter les bâtiments aux risques climatiques et améliorer la résilience

La construction durable doit contribuer à l'adaptation aux aléas climatiques. Il est en particulier essentiel d'améliorer la résilience des logements, notamment pour les populations les plus vulnérables pratiquant l'auto-construction.

Impliquer les acteurs et travailler sur la gouvernance

La réussite des projets dépend de l'implication des différentes parties prenantes : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, usager·ères, autorités locales, partenaires. La question de la gouvernance est essentielle dans une démarche de construction durable, et nécessite une approche transversale.

COORDINATION SUD

Cette publication est réalisée par la Commission Climat et Développement de Coordination SUD.
Depuis 2007, et face à l'intensification des conséquences de la crise climatique dans les pays les plus vulnérables, les ONG membres de Coordination SUD qui travaillent sur le climat se sont réunies au sein de la CCD. Elles ont pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement. À cette fin, ses membres agissent par (I) le renforcement des capacités des acteurs du développement, (II) la production de savoir en lien avec le monde de la recherche, (III) la construction de positionnement commun pour une communication et un plaidoyer efficace auprès des décideuses et décideurs français·e·s et européen·ne·s et (IV) le partage et la capitalisation sur les expériences de chacun et chacune. Elle regroupe les organisations suivantes : 4D, Action Contre la Faim, ActionAid France-Peuples Solidaires, Acting for Life, Agrisud International, ATD Quart Monde, Association La Voûte Nubienne, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE France, CARI, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs du Monde, Fondation France Libertés, Fondation GoodPlanet, Fondem, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Initiative Développement, Oxfam France, et WWF. Ainsi que les organisations invitées all4trees, Coalition Eau, Croix-Rouge française, RAC-France, RePR.

Contact :
Guillaume Quelin (Gret) quelin@gret.org
Nadia Trainar (Geres) n.trainar@geres.eu
Site web : www.coordinationsud.org

geres LA SOLIDARITÉ CLIMATIQUE EN ACTION

GRET

UN TOIT UN METIER UN MARCHE La Voûte Nubienne

Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14 passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Direction de publication : Jérôme Fauré
Secrétariat de rédaction : Marie-Pierre Liénard
Rédactrices : Sylvia Maeght (Association la Voûte Nubienne), Clémentine Laratte (Gret), Béa Varnai (Geres) et Anne-Victoire Liszak-Rueda (Gret)
Graphisme : Benjamin Madelainne